ÉDITORIAL FFPLUM VENDREDI 29 MAI 2020

« LA LIBERTÉ VA DEVENIR LA RÈGLE... »



Par Sébastien PERROT Président de la FFPLUM

C'est par ces mots que le Premier Ministre hier a annoncé la phase 2 du déconfinement. Le communiqué du CNFAS en a immédiatement traduit les conséquences pour nos activités :

A partir du 2 juin, tous les vols sont possibles, plus de limite de distance à l'intérieur de la France mais pas de passage des frontières, dans le strict respect des règles sanitaires.

Il y aura une dernière phase dans trois semaines pour faire le point et adopter de nouvelles mesures. L'urgence sanitaire laisse désormais la place à l'urgence sociale et économique. Cette crise aura de terribles effets dans la durée. Comme nous l'avions écrit au tout début du confinement ce serait faire un mauvais choix que de négliger les activités de loisir dans ce contexte. Il y a toute une économie de clubs, de sociétés, de professionnels, de constructeurs, d'évenements qui sont directement impactés. La Fédération de parachutisme évalue ainsi a minima à cinq millions d'euros la perte d'activité pour ses structures.

Concrètement les aides du Ministère des Transports à l'ensemble des Fédérations aéronautiques est d'environ deux millions d'euros par an. C'est une somme très modeste quand on la rapporte à l'activité aéronautique dans son ensemble. Les Fédérations ont du compter depuis plusieurs années sur d'autres ressources et la FFPLUM a en particulier un faible taux de dépendance à l'argent public. Mais une baisse drastique dans un contexte déjà tendu aurait des effets profonds sur la qualité des formations, sur le niveau de sécurité, sur l'accès de nos pratiques aux jeunes dont on sait qu'ils seront durement affectés. C'est même dans ce genre de crise que l'Etat a souvent eu une politique de relance qui pourrait accentuée les transitions nécessaires.

S'agissant de l'image de l'aviation légère dans l'opinion, les pratiques regroupées au sein du CNFAS n'ont pas à rougir : du vol libre, du vol électrique, du thermique léger et moderne qui remplace peu à peu un parc vieillisant, de considérables efforts sur le bruit ; des pratiques largement accessible et populaire (que l'on pense à la Coupe Icare). C'est souvent le vieillissement des infrastructures (largement délaissées par l'Etat de manière brutale) qui véhicule une image désuète de certaines pratiques mais la modernité de nos lieux d'accueil évolue grace aux acteurs locaux.

Le Secrétaire d'Etat au transport Jean Baptiste Djebbari, qui est pilote de formation, a désigné le député Michaël Nogal pour proposer un plan de relance de l'aviation. Il serait souhaitable qu'à l'image du nautisme qui a une relation forte de solidarité avec la marine marchande, « l'aviation de plaisance » ne soit pas marginalisée dans certains arbitrages car au moment de parler de l'avenir, c'est très souvent par nos « aviations de loisir » que vient la vocation et se construit le monde de demain.

La mobilisation des fédérations continue pour que la liberté soit toujours plus la règle!

Bon week-end Bons vols!





